

Fondation

pour la Recherche
en Psychiatrie et en Santé mentale

Appel à projets scientifiques 2009-2011

La Fondation pour la recherche en Psychiatrie et en santé mentale lance un 2^{ème} appel à projets unique auprès des équipes de recherche françaises, sur le thème « psychiatrie et santé mentale ». Cette action vise à encourager les recherches au plus haut niveau sur les troubles mentaux afin de favoriser de nouvelles approches diagnostiques, thérapeutiques et de prise en charge des patients :

- émergence des troubles mentaux et leur dépistage
 - les déterminants des grandes maladies mentales
 - leur prévalence
 - leur repérage clinique au stade des prodromes
- insertion professionnelle et santé mentale
 - sur la répercussion professionnelle des troubles mentaux (absentéisme, présentéisme,...)
 - sur les coûts indirects dus aux troubles mentaux
 - et sur la gestion du stress au travail
- violence et santé mentale
 - les déterminants de la violence
 - sur les facteurs psychologiques de la violence
 - sur les facteurs socio-environnementaux de la violence
 - et sur la problématique du suicide
- handicap psychique
 - les facteurs de handicap psychique
 - l'évaluation des stratégies de réhabilitation
 - les conséquences sur les aidants naturels

Principes généraux

L'objectif de la Fondation pour la recherche en Psychiatrie et en santé mentale est de promouvoir les recherches sur la santé mentale dans les trois champs de recherche suivants :

- la recherche fondamentale
- la recherche épidémiologique
- la recherche dans le champ social

Les projets devront émaner d'équipes constituées et travaillant de façon indépendante dans un laboratoire public français, de doctorants et post-doctorants, de chercheurs-cliniciens,... Le porteur du projet devra être un chercheur titulaire d'un organisme de recherche ou responsable de laboratoire universitaire agréé en tant qu' « équipe d'accueil » de doctorants en Sciences de la Vie comme en Sciences Humaines et Sociales, ou hospitalo-universitaire. La demande de subvention pourra associer plusieurs équipes collaboratrices si le projet le justifie, mais restera sous la responsabilité du porteur de projet. Dans tous les cas, le financement ne pourra concerner que les laboratoires publics français.

Des budgets annuels ou pluriannuels seront affectés aux projets retenus par le Conseil Scientifique en fonction de leur cahier des charges.

Calendrier du 2^{ème} appel à projets scientifiques 2009-2011

Les 4 axes de recherche prioritaires :

1. Emergence des troubles mentaux et leur dépistage
2. Insertion professionnelle et santé mentale
3. Violence et santé mentale
4. Handicap psychique, facteurs identifiés, et stratégies de réhabilitation

Les champs de recherche concernés :

1. Recherche fondamentale
2. Recherche épidémiologique
3. Recherche clinique et sociale

Les deux phases de sélection sont les suivantes :

A. A partir du 15 octobre 2009 jusqu'au 15 février 2010, en ligne sur le site Internet

Dépôt auprès du Secrétaire Général de la Fondation, du formulaire, de la lettre d'intention, CV du demandeur, résumé du projet en 1 page, composition de l'équipe de recherche, la liste des 10 meilleures publications, budget prévisionnel indiquant les éventuels co-financements.

B. Mars 2010

Présélection des projets par le Conseil Scientifique

B1. Avril 2010

Demande d'envoi d'un dossier complet pour les projets présélectionnés

B2. Juin 2010

Sélection finale par le Conseil Scientifique, puis présentée au Conseil d'Administration

C. Mars 2011

Remise des Prix avec les dotations

Les critères de sélection des projets sont les suivants :

- La faisabilité intrinsèque du projet
- La faisabilité par l'équipe demandeuse
- La pertinence de l'hypothèse testée
- L'adéquation de la méthode à l'hypothèse
- La qualité de rédaction du projet
- L'impact éventuel des résultats
- La qualité de l'équipe demandeuse
- L'adéquation du projet par rapport au cahier des charges de la Fondation

Réalisation et suivi des projets

Le Conseil Scientifique est responsable de la présélection des lettres d'intention, de la sélection finale et du suivi des projets retenus.

Le Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique sera composé de **16 membres**, entérinés par le Conseil d'Administration et représentant chaque champ de recherche de la Fondation. Il proposera au Conseil d'Administration les orientations scientifiques de recherche à privilégier. Il est présidé par le **Professeur Daniel Widlöcher**. Sa composition est :

- **Pr Jean-François Allilaire**, psychiatre, chef de service, Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière, représentant de l'Académie Nationale de Médecine
- **Pr Jean Pierre Changeux**, neurobiologiste, Professeur au collège de France et à l'Institut Pasteur, Membre de l'Institut
- **Pr Bertrand Escaig**, physicien, Vice-président de l'UNAFAM, chargé de la recherche, Professeur des Universités
- **Pr Bruno Falissard**, pédopsychiatre, Directeur d'Unité INSERM, Unité de Santé Publique, Hôpital Paul Brousse
- **Pr Roland Gori**, psychanalyste, Professeur de Psychopathologie, Université d'Aix-Marseille I
- **Pr Philippe Jeammet**, psychiatre, Département de psychiatrie, Institut Mutualiste Montsouris
- **Dr Denise Jodelet**, Directeur du laboratoire de Psychologie Sociale et de Psychologie de l'Action, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
- **Dr Denis Leguay**, psychiatre, Centre Hospitalier de Sainte-Gemmes-sur-Loire
- **Dr Anne Lovell**, anthropologue, Directrice de recherche INSERM, Laboratoire d'épidémiologie et des sciences sociales appliquées à l'innovation
- **Dr Matt Muijen**, représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS Europe)
- **Pr Bernard P. Roques**, Professeur Emérite, Membre de l'Institut de France, Académie des Sciences
- **Pr Patrice Boyer**, psychiatre, Professeur de psychiatrie, Université d'Ottawa, et Professeur de Neurosciences, Université Paris VII, Président élu de l'EPA (Association of European Psychiatrists)
- **Pr Alain Jacques Valleron**, épidémiologiste, Directeur de l'Ecole Doctorale de Santé Publique des Universités Pierre et Marie Curie et Denis Diderot, Hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Institut
- **Pr Alain Vanier**, Professeur de psychopathologie, Centre de Recherches Psychanalyse et Médecine - Université Paris VII
- **Pr Hélène Verdoux**, psychiatre, chef de service, Hôpital Charles Perrens
- **Pr Daniel Widlöcher**, psychiatre - psychanalyste, ancien chef de service, Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière

Sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale

Fondation

pour la Recherche
en Psychiatrie et en Santé mentale

Adresse :
CH Sainte-Anne
1 rue Cabanis
75674 Paris cedex 14

Depuis avril 2007, la Fondation pour la recherche en Psychiatrie et en Santé mentale est placée sous égide de la Fondation pour la Recherche Médicale.

Ce formulaire est à **compléter et à retourner impérativement** en en-tête de votre dossier de candidature avant le **15 février 2010**

Nom du porteur du projet :

Unité de recherche :

Adresse :

.....

.....

Email :

Tél :

Titre du projet :

Dossier à retourner :

- En 16 exemplaires à Zoé Logak, Secrétaire Général, Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en Santé mentale
CH Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, 75674 Paris cedex 14
- Et par mail en un seul fichier, en .doc, à z.logak@ch-sainte-anne.fr

Il doit comporter :

Le formulaire, une lettre d'intention, le Curriculum Vitae du demandeur, le résumé du projet de recherche (1 page), la composition de l'équipe du demandeur et ses collaborateurs pour le projet, les 10 meilleures publications du demandeur dans les 5 dernières années et le budget prévisionnel indiquant les éventuels co-financements.